
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

ADJUDICATION fixée le MARDI 04 NOVEMBRE 2025 à 9 heures

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VIENNE (Isère), Palais de Justice, 16 Place Charles de Gaulle

Sur la Commune de SONNAY (38150),

- un **ensemble immobilier** situé 685 route du Dauphiné cadastré section AO n°32 pour 4a 75ca composé d'une bâtisse, d'une surface habitable totale de 120,84 m², avec cour comprenant un studio au rez-de-chaussée donnant directement sur la rue, trois garages au rez-de-chaussée, un appartement avec balcon au 1er étage, un hangar et un grenier à l'extrémité nord de la bâtisse, d'une maison de village élevée sur un étage située à l'Est de la cour et dans son prolongement, d'un bâtiment constitué d'un garage au rez-de-chaussée et d'un studio à l'étage,
- une **parcelle de terrain** en nature de potager lieudit « La Pérossière » cadastrée AO n° 28 pour 9a 28ca,
- une **parcelle de terrain** lieudit « Combe Durand Nord » cadastrée AD n° 142 pour 14a 54ca non attenante aux parcelles AO 28 et 32. Les biens semblent inoccupés.

Mise à prix de 65 000 € Consignation pour enchérir de 6 500 € par chèque certifié

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente qui peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VIENNE sous le n° RG 25/00009 ou au cabinet de l'avocat poursuivant : SCP PYRAMIDE AVOCATS, Avocats susnommés (Rendez-vous préalablement pris au 04 74 85 01 55) ou sur le site de la SELARL EYDOUX MODELSKI : www.bastille-avocats.fr.

Les enchères seront de 100 € minimum et ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Vienne, les frais étant supportés par l'adjudicataire EN SUS du prix d'adjudication.